IRSN
INSTITUT
DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Le 2 mars 2020

Note d'information

Mesures dans l'environnement suite à l'incendie dans un bâtiment d'entreposage de linge de l'établissement ORANO Cycle de La Hague

Le 16 février 2020, un incendie s'est déclaré dans un bâtiment d'entreposage de linge, dit « plateforme linge », de l'établissement ORANO Cycle de La Hague. Il s'agit d'une structure métallique d'une surface de 300 m² éloignée des ateliers « nucléaires » ou d'équipements assurant la fourniture d'utilité à ces ateliers.

Depuis 2012, la blanchisserie du site n'est plus exploitée. Aussi, la « plateforme linge » permet d'entreposer dans des caissons et des armoires métalliques, d'une part du linge propre pour approvisionner les ateliers nucléaires, d'autre part du linge usagé, « faiblement contaminé » selon ORANO, destiné à être expédié hors du site pour nettoyage. Le niveau de contamination maximale du linge est très faible.

Description de l'événement survenu le 16 février 2020

Un incendie, dont l'origine n'est pas connue à ce stade, s'est déclaré dans la « plateforme linge » vers 16 h. L'intervention des moyens de secours du service départemental d'incendie et de secours de La Manche a débuté vers 17 h. Vers 20 h, l'incendie a été déclaré maîtrisé par les équipes d'intervention.

Selon l'exploitant, il n'y a pas eu de blessé et aucune radioactivité n'a été détectée par le personnel du site en charge de la surveillance environnementale. Les mesures faites par l'exploitant autour du site n'ont rien révélé de particulier. De même, les eaux d'extinction ont fait l'objet de mesures indiquant des valeurs d'activité très faibles, c'est-à-dire voisines de la limite de détection.

Surveillance exercée par l'IRSN

Le réseau de surveillance automatisé de l'IRSN (balises Teleray) n'a pas enregistré d'élévation anormale de la radioactivité ambiante à proximité de l'établissement ORANO Cycle de la Hague.

Afin de confirmer l'absence de rejets radioactifs, les équipes de l'IRSN ont procédé le 18 février 2020, en présence de l'ASN, à des mesures directes en spectrométrie gamma *in situ* et à des prélèvements de sol, d'herbe et d'eau en bordure de la clôture du site d'ORANO et dans les différents hameaux et communes situés sous le vent lors de l'incendie.

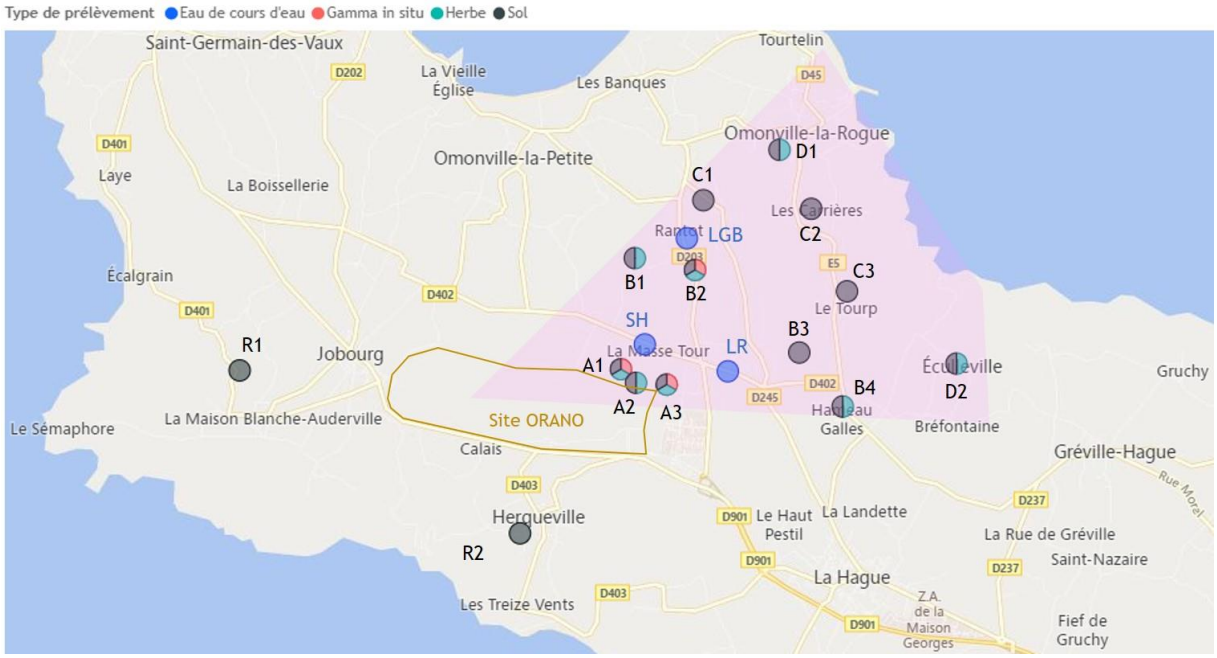

Figure 1 : Représentation de la zone sous le vent au moment de l'incendie et des points de meures in situ et de prélèvements réalisés par l'IRSN le 18 février 2020

L'ASN a par ailleurs demandé à l'IRSN de réaliser des analyses sur des échantillons d'eau prélevés par ORANO dans les piézomètres situés à proximité immédiate du bâtiment incendié et dans le bassin ayant récupéré les eaux d'extinction de l'incendie.

Les mesures effectuées *in situ* ainsi que les premiers résultats d'analyses présentés en annexe ne montrent pas dans cette zone de marquage radiologique particulier qui aurait pu résulter de l'incendie. Les résultats de mesures seront disponibles sur le site internet du Réseau National de Mesures (RNM : www.mesure-radioactivite.fr) d'ici le 6 mars 2020.

IRSN
INSTITUT
DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Le 2 mars 2020

Annexe

Mesures réalisées en spectrométrie gamma *in situ*

Point	Localisation	Activité en ^{137}Cs (Bq/kg)
A1	Clôture site	2,6 ± 0,7
A3	Clôture site	3,1 ± 0,4
B2	Hameau ès Clerges	4,0 ± 0,5

Mesures réalisées sur les échantillons de sol

Point	Localisation	Activité en ^{137}Cs (Bq/kg frais)
A1	Clôture site	3,73 ± 0,47
A2	Clôture site	3,22 ± 0,41
A3	Clôture site	3,89 ± 0,49
B1	Hameau de la Brasserie	4,84 ± 0,63
B2	Hameau ès Clerges	5,35 ± 0,68
B3	La Chesnaye	3,66 ± 0,47
B4	Hameau ès Galles	6,43 ± 0,81
C1	Digulleville	4,83 ± 0,62
C2	Les Carrières	4,19 ± 0,54
C3	La Croix du Thourp	3,23 ± 0,43
D1	Omonville-la-Rogue	5,02 ± 0,63
D2	Eculleville	5,87 ± 0,74
R1	Jobourg	4,06 ± 0,52
R2	Herqueville	3,67 ± 0,46

IRSN
INSTITUT
DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Le 2 mars 2020

Mesures réalisées sur les échantillons d'herbe

Point	Localisation	Activité en ^{137}Cs (Bq/kg sec)
A1	Clôture site	≤ 0,432
A2	Clôture site	≤ 0,357
A3	Clôture site	2,2 ± 0,48
B1	Hameau de la Brasserie	1,23 ± 0,26
B2	Hameau ès Clerges	1,42 ± 0,40
B4	Hameau ès Galles	0,913 ± 0,38
D1	Omonville-la-Rogue	≤ 0,868
D2	Eculleville	≤ 0,855

Mesures réalisées sur les échantillons d'eau

Point	Localisation	Activité en ^{137}Cs (Bq/L)
SH	Sainte-Hélène au pont Durand	≤ 0,092
LGB	Le Grand Bel au Hameau ès Clerges	≤ 0,0965
LR	Les Roteures au croisement avec la D245	≤ 0,081